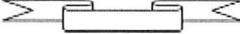




REPUBLIQUE  FRANÇAISE

*Liberté Egalité Fraternité*

DEPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2023-15

NOMBRE DE CONSEILLERS :	En exercice : 15	Présents : 14	Procuration : 1	Votants : 15
DATE DE CONVOCATION :	31 mars 2023			
VOTES :	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0	

L'an **DEUX MIL VINGT-TROIS** et le **ONZE AVRIL** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - SAEZ Muriel - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – BARSALOU André – DEGLIAMÉ Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absent : NADAL BLIN Sylvie

Procuration : NADAL BLIN Sylvie à SAEZ Muriel

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement M49 de l'exercice 2022**

Après l'approbation des comptes de gestion et administratif 2022 du budget Eau et Assainissement, l'Assemblée a été invitée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal M49 de l'exercice 2022.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 suivante :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	+ 87 924,52 €
Résultat antérieur reporté :	+ 45 306,93 €
<b>Résultat de l'exercice à affecter :</b>	<b>+ 133 231,45 €</b>

Investissement

Résultat (R001) :	- 23 658,13 €
Résultat antérieur reporté :	+ 845,58 €
<b>Besoin total de financement :</b>	<b>- 22 812,55 €</b>

<b>Affectation en réserves (R1068) :</b>	<b>- 22 812,55 €</b>
<b>Report en fonctionnement (R002) :</b>	<b>+ 110 418,90 €</b>

- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le  
ID : 011-211102678-20230411-CA2022\_M49-BF

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Gilles CASTY

